

AFFAIRE N° 13 - Endiguement de la Ravine des Patates à Durand - Digue d'entretien.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Vous avez approuvé les dossiers d'appel d'offres de la première tranche de l'endiguement de la Ravine des Patates à Durand le 28 octobre 1975 et ceux des deuxième et troisième tranches, le 24 février 1977.

La Direction Départementale de l'Équipement vient de me communiquer les dossiers de consultation des entreprises pour réaliser l'entretien de la Ravine dans le canal d'endiguement et qui fera l'objet de la quatrième tranche.

Deux solutions sont envisageables :

- digue en terre
- digue en dur.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce dossier de consultation d'entreprises
- de m'autoriser à : 1° lancer l'appel d'offres  
2° passer un marché avec l'entreprise choisie.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

x

x

x

u  
sur, le 28 février 1978  
Préfet et par délégation  
des Finances et des  
Sociales.

Paul PASTOR

spécie conforme  
de bureau délégué  
J. LACOSTE